



Le volontariat International en Administration – VIA

Le VIA est un service civique d'une durée de 6 à 24 mois, effectué à l'étranger dans une ambassade, un consulat, une alliance française, un service de coopération culturelle...

La mission du volontaire est de promouvoir le rayonnement de la France dans le monde, dans les domaines de la culture, l'économie, l'humanitaire, la recherche ou l'environnement.

Pour devenir volontaire international en administration, il faut être âgé de 18 à 28 ans, avoir la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne, et avoir un casier judiciaire vierge. Le VIA est un engagement à temps plein. Vous toucherez chaque fin de mois une indemnité forfaitaire dont le montant dépendra de votre pays d'affectation.

Attention, les démarches pour décrocher un VIA peuvent être un peu longues. Anticipez !

france-volontaires.org
mon-vie-via.businessfrance.fr



Découvrez notre actualité
sur cap-metiers.fr
et nos réseaux sociaux

